



**Mécanisme de financement de l'adaptation
au niveau local (LoCAL)**

**Financer
l'adaptation
menée localement**



Photo: Muhammed Kora © UNCDF/LoCAL

Il est essentiel d'agir aujourd'hui et maintenant contre le changement climatique. En tant qu'Ambassadrice du LoCAL, mon ambition est de mobiliser des partenariats internationaux pour soutenir cette initiative. Le Mozambique est témoin que c'est un mécanisme qui fonctionne.

– Ivete Maibaze

Ministre des Territoires et de l'Environnement, Mozambique,
et Ambassadrice du LoCAL

Comblar les déficits de financement et de capacités

Le mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL) aide les collectivités locales des pays en développement et des pays les moins avancés à accéder aux financements de l'action climatique, au soutien technique et au renforcement des capacités dont elles ont

besoin pour réagir et s'adapter au changement climatique. Mécanisme normalisé internationalement reconnu, conçu et hébergé par le United Nations Capital Development Fund (UNCDF), LoCAL œuvre à la création de communautés et d'économies locales résilientes au changement climatique.

Pourquoi local ?

Si les négociations internationales sur le climat et les initiatives au niveau national concentrent l'attention, c'est au niveau local que l'on observe – et que l'on subit – les répercussions les plus graves du changement climatique.

Les collectivités locales peuvent être un allié puissant dans la promotion de l'adaptation au changement climatique et la création de communautés résilientes, car elles sont en mesure de :



Comprendre les besoins locaux

Elles doivent être au cœur des opérations d'adaptation au changement climatique.



Exercer leur mandat

Elles peuvent réaliser des investissements d'infrastructure et des activités d'adaptation de petite et moyenne ampleur – par exemple, en matière d'agriculture et d'irrigation, d'eau et d'assainissement, de transport et de drainage, ou encore de gestion des ressources naturelles.



Rassembler divers acteurs

Elles peuvent rassembler, entre autres, des institutions nationales, des organisations de la société civile, des acteurs du secteur privé et des départements des administrations déconcentrées afin d'obtenir des résultats concrets.

Pourquoi LoCAL ?

LoCAL est un mécanisme national internationalement reconnu qui permet d'acheminer les financements de l'action climatique vers les collectivités locales des pays en développement. LoCAL s'inscrit dans la lignée de l'Accord de Paris et contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 « Pas de pauvreté », l'ODD 11 « Villes et communautés durables » et l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », grâce à des mesures concrètes prises au niveau local.

LoCAL est :

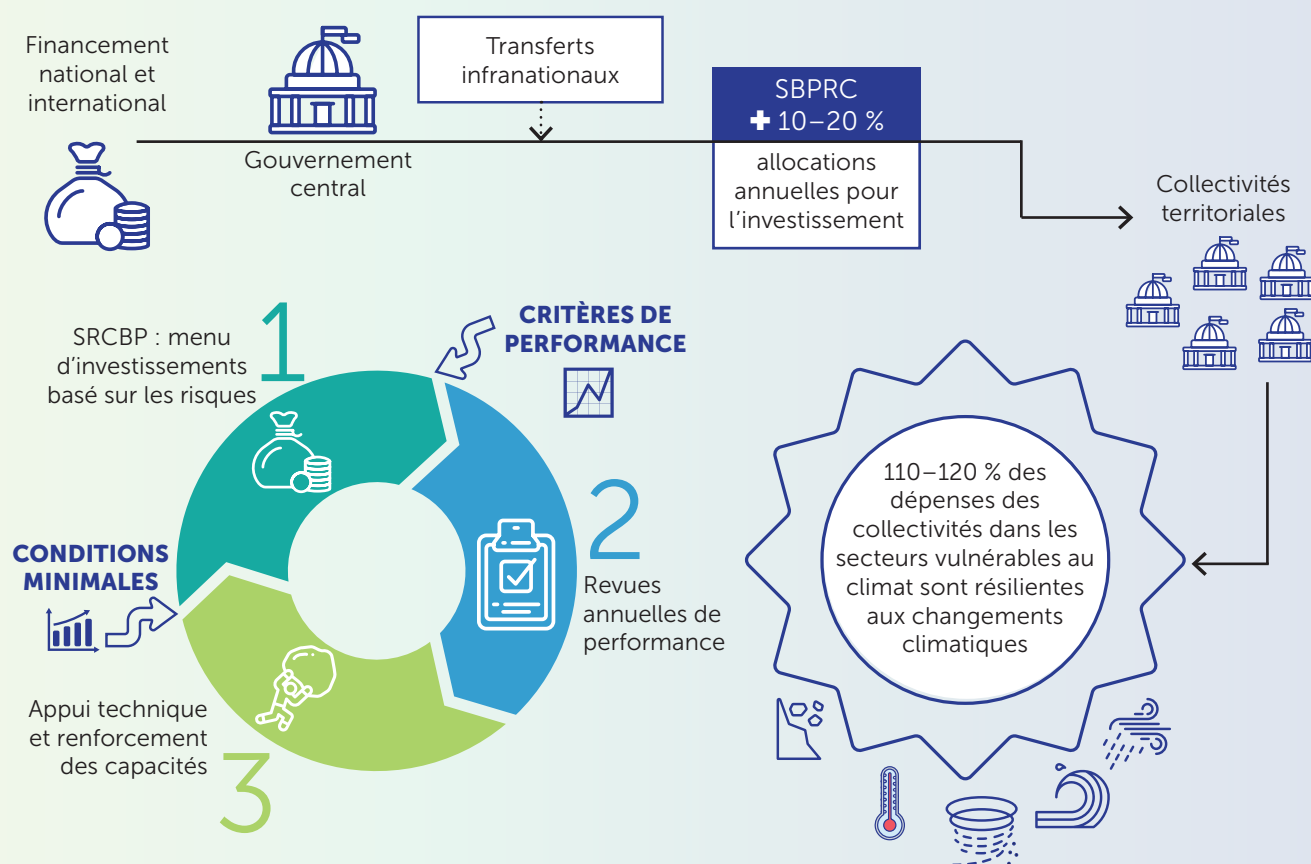
- ▶ **Systémique** et **qui permet la mise à l'échelle**, puisqu'il s'appuie sur des systèmes gouvernementaux plutôt que sur des approches parallèles ou par projet.
- ▶ **Flexible** et **durable**, puisqu'il est adapté à la situation de chaque pays et contextualisé en fonction des ripostes locales aux changements climatiques.
- ▶ **Standardisé**, au niveau de sa conception, son assurance qualité, son suivi et sa reddition de comptes.



Comment fonctionne LoCAL ?

LoCAL opère à travers des **subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP)** qui garantissent la programmation et la vérification des dépenses pour l'action contre le changement climatique

au niveau local tout en offrant de fortes incitations à l'amélioration des performances en matière de résilience accrue. Ces subventions sont combinées à **un appui technique et à une aide au renforcement des capacités**.



Les SRCBP fournissent des financements additionnels pour couvrir les coûts supplémentaires nécessaires pour rendre les investissements locaux résilients au changement climatique, et sont acheminées par l'intermédiaire des systèmes de transferts fiscaux existants. Les subventions comprennent les conditions minimales, les critères de performance et un menu d'investissements éligibles. Leur mise en place implique généralement une série d'activités clés :

- La réalisation d'**analyses localisées des risques** climatiques afin de guider la planification et l'intégration de l'adaptation.
- L'intégration de l'adaptation dans leurs processus de planification et de budgétisation du développement local dans une **démarche participative et sensible au genre**.
- Le décaissement des **subventions** dans le cadre des cycles annuels de planification et de budgétisation des collectivités locales.
- L'élaboration, la sélection et mise en œuvre de **mesures d'adaptation**.
- La **revue des performances** et la réalisation d'audits dans le cadre d'une procédure nationale régulière. Ces résultats de performance informent les allocations de SRCBP pour l'année suivante et l'aide au renforcement des capacités.
- La mise en place d'**activités de soutien technique et de renforcement des capacités** en fonction des besoins identifiés aux niveaux politique, institutionnel et individuel.

Dans quels pays intervient LoCAL ?

Plus de 25 pays dans le monde ont adopté le mécanisme LoCAL ; les initiatives nationales se situent à différentes phases de mise en œuvre :



La phase I « Expérimentation » implique le lancement de LoCAL dans deux à quatre collectivités locales sur un à deux cycles d'investissement. Elle permet en outre de tirer des enseignements et d'ajuster le mécanisme.



La phase II « Consolidation » implique l'élargissement et la démonstration de l'efficacité de LoCAL à plus grande échelle, généralement dans plus de cinq à dix collectivités locales.



La phase III « Déploiement à grande échelle » est un déploiement progressif de LoCAL sur le territoire national en tant que système national d'acheminement des financements internationaux et nationaux pour l'adaptation vers le niveau local.



L'action de LoCAL obtient des résultats au niveau local

- ▶ Il constitue un **mécanisme éprouvé** permettant à la communauté internationale d'acheminer les financements de l'action climatique vers les régions et les populations les plus isolées et vulnérables du monde.
- ▶ Le mécanisme est reconnu par le groupe d'experts des pays les moins avancés de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques comme un **moyen éprouvé d'intégration verticale des plans d'adaptation nationaux**, avec approbation des lignes directrices et standardisation ISO à venir.
- ▶ Il intègre **l'adaptation** aux changements climatiques **dans la planification du développement local**.
- ▶ Il appuie la **mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre les changements climatiques**, à l'instar des contributions déterminées au niveau national, des plans nationaux d'adaptation ainsi que les politiques de décentralisation.
- ▶ Il **renforce** les systèmes financiers gouvernementaux et accroît leur **transparence** grâce aux SRCBP.
- ▶ Il favorise la **participation des communautés** à la planification, la mise en œuvre et le suivi du développement local.
- ▶ Il privilégie **les besoins des femmes et des jeunes**, de sorte que les financements de l'action climatique soient accessibles à celles et ceux qui en ont le plus besoin.
- ▶ Il contribue à la réalisation des ODD liés au **climat** et au **développement** économique local, notamment dans le domaine de l'**économie verte**, en stimulant la création d'emplois et de micro, petites et moyennes entreprises.
- ▶ Il aide les pays à obtenir une **accréditation** pour accéder aux fonds internationaux pour le climat.
- ▶ Il renforce le **suivi et le compte rendu** de l'adaptation aux changements climatiques.

LoCAL en chiffres

25+



pays en
Afrique, en Asie et
dans le Pacifique



ont adopté le
mécanisme LoCAL



304

collectivités locales
participent au
programme LoCAL

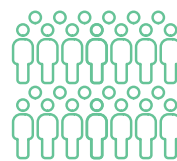
1,600+

interventions
d'adaptation aux
changements
climatiques financées
grâce aux SRCBP



Amélioration
de la résilience
communautaire
pour plus de

11.5
millions de personnes



Avec le
déploiement au
niveau national,
le nombre de
bénéficiaires
pourrait atteindre
plus de

500
millions de personnes



13

pays
bénéficient du soutien de
LoCAL pour l'accès direct aux
financements internationaux du
Fonds vert pour le climat et du
Fonds d'adaptation



ADAPTATION FUND



GREEN
CLIMATE
FUND

Pour plus d'informations :

- ✉ LoCAL.Facility@uncdf.org
- 🌐 www.uncdf.org/local
- 📺 www.youtube.com/local-uncdf
- 🐦 @UNCDFLoCAL



LoCAL
MÉCANISME DE FINANCEMENT DE
L'ADAPTATION AU NIVEAU LOCAL

Partenaires de LoCAL



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE

Observateurs du Conseil d'administration de LoCAL

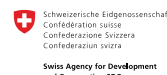


INTRA-ACP GCCA+ PROGRAMME An initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's European Development Fund



Cities Alliance
Cities Without Slums

Conseil d'administration de LoCAL



United Nations
Framework Convention on
Climate Change

Photo de couverture : LoGIC Project (Bangladesh) ; images intérieures : Mozambique, Helvisney dos Reis Cardoso © UNCDF/Mozambique

La présente publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de UNCDF-LoCAL et ne reflète pas nécessairement l'avis de l'Union européenne. Les appellations utilisées sur les cartes ainsi que la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat de l'ONU ou de l'UNCDF quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.